

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

### CROSS DU GOSIER ATHLÉTIC CLUB

DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018

GOSIER, LE 13 NOVEMBRE 2018 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier informe la population que la circulation des véhicules sera interdite à **Saint-Félix, à la rue de la plage, le dimanche 18 novembre 2018 de 07h30 à 11h**, à l'occasion du CROSS du Gosier Athlétic Club (GAC).

#### **Parcours :**

**Départ 8h** : local association AJSF - vers sortie plage - tourner à gauche direction chez Paulo - sentier en terre - le long du littoral - Anse Dumont

**Arrivée 10h** : local de l'association AJSF

**10 h -11 h** : remise des récompenses

Ainsi, le stationnement des véhicules légers et des poids lourds sera interdit à la rue de la plage, et à l'anse Dumont pendant toute la durée de la manifestation.

Des signaleurs seront positionnés sur le parcours afin d'assurer le bien et la sécurité des personnes.